

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GROUPES, SEMINAIRES, CONGRES

INFORMATION PRÉALABLE

La réservation de l'une de nos prestations implique de connaître et d'accepter nos conditions générales de vente s'appliquant à la clientèle groupes, séminaires et congrès. La signature du devis vaut acceptation des présentes conditions. Les photos sont données à titre d'exemple et ne sont pas contractuelles. Si un erratum se produit dans nos supports de communication, celui-ci vous sera communiqué lors de la demande et à l'envoi du devis.

PRIX ET CONDITIONS

Nos prix s'entendent en euros toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur et s'appliquent sur une ou plusieurs nuits consécutives pour un minimum de 10 personnes en logement seul et/ou 10 personnes incluant une location de salle.

Les prix figurant sur le devis sont valables jusqu'à la date d'option communiquée sur le devis, à laquelle le client doit confirmer la réservation. Passé ce délai, les prix sont susceptibles de modification.

Ils peuvent être modifiés sans préavis dans le cas d'augmentation tarifaire imposée par les prestataires de services ou par décision gouvernementale (hausse de la TVA).

Nos prix comprennent la mise à disposition de nos logements et de nos espaces (salles, restaurant...) selon le nombre de nuits ou jours réservés, les charges (eau, électricité et chauffage), les draps, le linge de toilette, la télévision et l'accès Wifi.

Un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants qui ne peut être dépassé. Un enfant en bas âge ou un bébé sont considérés comme un occupant à part entière.

RÉSERVATION ET PAIEMENT

Les réservations ne seront confirmées qu'après la signature du devis et après encaissement, par MER & GOLF APPART-HÔTEL, des arrhes telles que stipulé ci-dessous :
Pour les entreprises, associations, clubs sportifs, et CSE :

- 30% du montant total à la date de confirmation du devis.
- 80% du montant total au plus tard 30 jours avant l'arrivée.
- Le solde du montant total après la manifestation.

Pour les particuliers et les sociétés de tournage de films :

- 30% du montant total à la date de confirmation du devis.
- 80% du montant total au plus tard 30 jours avant l'arrivée.
- Le solde du montant total au plus tard 15 jours avant l'arrivée.

Toutes les modifications à partir de la signature du devis feront l'objet d'une nouvelle facturation pour l'actualisation du solde.

La facture finale et définitive éditée au terme du séjour, tenant compte des modifications à partir de 15 jours de l'arrivée et pendant le séjour, sera remise pour règlement sur place contre signature, pour un règlement dans les 7 jours après le séjour ou la manifestation.

Tout supplément aux prestations prévues dans le devis devra être réglé à réception de la facture définitive. Toutes les dépenses personnelles des participants devront être soldées avant leur départ.

Si tel n'est pas le cas, le signataire du devis se porte responsable de leur règlement.

Tout paiement sera effectué par virement ou chèque bancaire (accepté si règlement 30 jours avant le séjour ou la manifestation).

Faute de réception du règlement pour les sommes dues aux échéances stipulées, MER & GOLF APPART-HÔTEL ne pourra garantir la réservation effectuée et serait en droit de refuser aux clients l'accès à l'établissement.

Dans le cas où des paiements individuels sont prévus, les arrhes versées seront déduites de la totalité des sommes dues.

En cas d'une intermédiation dans l'organisation de la manifestation, le commissionnement porte uniquement sur les montants des prestations soumises à commission, consommées et dûment encaissées, et fera l'objet d'une facturation spécifique de la part de l'intermédiaire. La commission est calculée sur le montant HT et le montant de la commission obtenue est un montant TTC.

CAUTION ET TAXE DE SEJOUR

Une caution de 200€ par appartement pourra être demandée à l'arrivée pour les groupes. Dans certains cas, une caution solidaire pourra s'appliquer par personne.

ANNULATION ET MODIFICATION DE SÉJOUR

L'annulation ou les modifications doivent être signifiées sans délai par e-mail à l'établissement MER & GOLF APPART-HÔTEL correspondant au séjour dont les coordonnées figurent sur le devis.

En cas d'annulation totale ou partielle des prestations (nombre de personnes, nuits, hébergements, repas ...) convenues dans le devis, MER & GOLF APPART-HÔTEL sera en droit de facturer, à titre d'indemnité forfaitaire de résiliation, les sommes suivantes ; la date de réception de l'annulation déterminant la date effective de l'annulation :

- Jusqu'au 90ème jour avant l'arrivée : Pas de frais d'annulation
- De 89 jours à 60 jours avant l'arrivée : 30% TTC du prix total TTC de la ou des prestations
- De 59 jours à 30 jours avant l'arrivée : 50 % TTC du prix total TTC de la ou des prestations
- De 29 jours à 15 jours avant l'arrivée : 75 % TTC du prix total TTC de la ou des prestations
- De 14 jours à l'arrivée : 100 % TTC du prix total TTC de la ou des prestations

Chaque changement du nombre de participants postérieur à la signature du devis donnera lieu à une confirmation écrite.

En cas d'annulation sans préavis ou no show, une indemnité égale à 100% du montant TTC des prestations sera facturée sur la totalité du séjour.

Tout séjour commencé reste dû dans son intégralité.

LISTE NOMINATIVE

MER & GOLF APPART-HÔTEL doit recevoir la première liste nominative des participants au plus tard 1 mois avant la date du séjour. La liste définitive doit nous parvenir au plus tard 48 heures avant l'arrivée. Toute modification, tout changement de nom ou toute annulation ultérieurs jusqu'à l'arrivée devront être communiqués sans délai et sont soumis au barème des frais d'annulation et de modification mentionnés ci-dessus.

DELOGEMENT

En cas de logement indisponible au moment de l'arrivée pour un ou plusieurs participants, MER & GOLF APPART-HÔTEL s'engage à faire tout son possible pour :

- Prendre en charge les frais du logement selon contrat
- Loger le participant dans un autre établissement de catégorie similaire le plus proche possible
- Prendre en charge les frais de taxi nécessaires pour l'aller et le retour du participant vers l'autre établissement à sa demande

REGLEMENT INTERIEUR

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur qui est à sa disposition, les bonnes règles de conduite et de sécurité des personnes. Le client s'engage à n'inviter aucune personne extérieure.

Le responsable du groupe ou de la société sera le garant des règles imposées.

MER & GOLF APPART-HÔTEL se réserve le droit de pénétrer dans les logements, salles de réunions ... pour réaliser les prestations de ménage, ainsi que pour contrôler l'état et les conditions de sécurité de l'hébergement ou autres espaces mis à disposition du client.

En cas de non-respect d'une de ces règles, l'hébergeur se réserve le droit de mettre fin immédiatement aux prestations fournies et le cas échéant de faire procéder à l'expulsion des intéressés, sans préjudice de toute action en dommages et intérêts.

Aucun alcool ni nourriture ne pourront être apportés de l'extérieur en salle de réunion ou au restaurant par un des clients du groupe sans avoir obtenu une dérogation de la part de MER & GOLF APPART-HÔTEL.

MINEURS

Nous pourrions annuler à tout moment la réservation ou refuser l'accès à l'appartement à tous mineurs de moins de 18 ans non accompagnés d'au minimum un adulte.

RESPONSABILITÉ – PRESCRIPTION

La location en Résidence de Tourisme dont nous dépendons avec ses normes et son classement, n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers (article 1952 du Code Civil).

En conséquence, la responsabilité de Mer & Golf ne saurait être engagée en cas de perte, oubli, vol ou dégradation d'effets personnels dans ses établissements, tant dans les appartements que dans les parkings ou les parties communes.

La prescription pour les sommes dues au titre des prestations vendues par Mer & Golf n'entre pas dans le champ d'application de la prescription hôtelière (article 2272 du Code civil).

Par exception à l'article 2244 du Code civil, l'envoi d'un courrier recommandé par l'Appart-Hôtel Mer & Golf à tout client débiteur interrompt la prescription applicable en pareille matière.

INFORMATIONS LOCALES

Il peut arriver dans un environnement proche que des travaux soient entrepris ou des animations ou événements mis en place.

Les conditions climatiques et météorologiques peuvent perturber voire entraîner la fermeture anticipée de certaines activités de la ville ou de la station. En aucun cas, la responsabilité de l'Appart-Hôtel Mer & Golf ne saurait être engagée. Les informations concernant les activités de la ville ou de la station ou de ses environs sont données à titre indicatif. Un cas de force majeure ne peut entraîner une annulation sans frais si la prestation de l'Appart-Hôtel Mer & Golf prévue est assurée sur place.

RÉCLAMATIONS

Toute défaillance dans l'exécution du devis, tout manquement, dégât ou casse constatés à l'arrivée doivent être signalés sans délai à nos équipes sur place afin de ne pas en subir les conséquences pendant tout le séjour.

Au retour, toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour. Après avoir saisi le service clients et à défaut de trouver une solution amiable dans un délai de 60 jours, le client pourra avoir recours à un médiateur. Le consommateur doit saisir le CMAP en utilisant le formulaire à sa disposition sur le site internet du CMAP (www.cmap.fr), par courrier électronique (consommation@cmmap.fr) ou par courrier postal (CMAP – Service Médiation de la consommation, 39, avenue F.D. Roosevelt, 75008 PARIS).

DONNÉES PERSONNELLES

Des données sont collectées et traitées aux fins de la gestion de votre séjour (incluant les opérations de réservation, suivi, paiement, évaluation de la satisfaction et renseignement).

Pour une utilisation à des fins de prospection commerciale et de profilage, nous demandons votre consentement en respect avec les règles du RGPD.

Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données, d'un droit de modification et d'un d'opposition à la prospection commerciale que vous pouvez exercer en nous adressant un courriel à l'adresse contact@meretgolf.com ou un courrier en indiquant vos nom, prénom et adresse postale à :

MER & GOLF APPART-HÔTEL – Service Relations Clients – CS 40256 – 33 525 BRUGES Cedex - France.

Pour plus d'informations concernant la collecte, le traitement et la conservation des données personnelles par MER & GOLF APPART-HÔTEL, rendez-vous sur www.meretgolf.com, rubrique "Mentions légales".

MER & GOLF APPART-HÔTEL

Siège Social - 4, rue Jean Pommiès, CS 40256, 33 525 BRUGES Cedex - FRANCE - Tel : +33 (0)5 56 92 17 30

SAS au capital social de 500.000 € - RCS Bordeaux B 824 491 005 - Locataire gérante de la SARL Mer & Golf Résidences - RCS Bordeaux B 397 881 079

Président : SARL MSAG représentée par sa Gérante.